

COMMUNE DE ST SYMPHORIEN SUR COISE
Place du Marché
69590 St Symphorien sur Coise

Département du Rhône

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

N°2025-06-04

Nombre de membres :

En exercice : 26

Présents : 18

Votants : 24

(dont 6 pouvoirs)

Objet : Demande de subvention fonds vert - Programme de sobriété énergétique des bâtiments publics

- **L'an deux mille vingt-cinq,
Le 05 juin à 20h00**

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à Saint-Symphorien-sur-Coise, sous la présidence de M. Jérôme BANINO, Maire.

Date de convocation : 28 mai 2025

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Patrick WITHERS est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres votants.

Présents :

BANINO Jérôme, MICHELOT Éric, MEZARD-MOSTFA Dominique, TOINET Guy, GRANGE Agnès, SARTORETTI Michel, SIMON Anne-Claire, FERLAY Christiane, VAUX Marie-Aimée, WITHERS Patrick, ODIN Catherine, GRANGE Evelyne, ZAMPICCHIATTI-CREPET Mariana, CAKIR-LOUSSE Corinne, DALBEPierre Michael, PAÏSSE Matthieu, RATTON Maryline, VERICEL Pauline

Absents excusés :

VENET Denis, pouvoir donné à ODIN Catherine
MURIGNEUX Claudie, pouvoir donné à SARTORETTI Michel
GLEIZES Jérôme, pouvoir donné à GRANGE Evelyne
FLAMENT Julien, pouvoir donné à TOINET Guy
AGGOUN Jean-Claude, pouvoir donné à DALBEPierre Michael
THEVENON Pierrick, pouvoir donné à WITHERS Patrick

Absents :

LAPLACE Sébastien
ROY Jean Sébastien

La ville de Saint-Symphorien-sur-Coise a engagé un programme de sobriété énergétique de ses bâtiments dans un contexte d'évolution de ses équipements collectifs. En effet, la commune sera équipée en octobre prochain d'un réseau de chaleur urbaine qui permettra à 5 des ses bâtiments publics d'être raccordés.

Au delà de ce projet structurant, la commune mène des actions dans les domaines suivants:

Date de publication :**PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES**

- installation de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment de l'espace Albert Maurice

CHAUFFAGE

- chauffage de la salle des fêtes/gymnase municipal (changement de chaudière)
- chauffage de la MJC (installation d'un cumulus)
- débouage des chaudières des bâtiments raccordés

CONFORT D'ÉTÉ

- installation de brise-soleil orientables sur la façade ouest de la mairie

ISOLATION DES BÂTIMENTS

- changement de menuiseries sur le bâtiment situé 80 rue centrale
- changement de menuiseries sur plusieurs bâtiments site de Pluvy

VÉGÉTALISATION - LUTTE CONTRE ÎLOTS DE CHALEUR

- - Végétalisation de la cour de l'école

VU la circulaire n°E-2025-4 ayant pour objet le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires dit "Fonds vert"

CONSIDÉRANT que parmi les 10 mesures départementales du fonds vert 2025 figure la rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

Il est proposé de déposer le dossier suivant:

Nature des dépenses	Nom du prestataire	Montant (HT)
PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES		
installation de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment de l'espace Albert Maurice : consultation lancée - installation avant le 30/09/2025	<i>APEM + simulation tx</i>	189 964,00 €
CHAUFFAGE		
- chauffage de la salle des fêtes/gymnase municipal (changement de chaudière) : marché attribué - installation avant le 30/09/2025	DOMO FLUIDES + NEEL FRAISSE	34 497,56 €
- chauffage de la MJC (installation d'un cumulus) - installation avant le 30/09/2025	<i>Estimation Étude DOMO FLUIDE</i>	3 000,00 €
- débouage des chaudières des bâtiments raccordés - intervention avant le 30/09/2025	JMOOS	29 621,61 €
CONFORT D'ÉTÉ		
- installation de brise-soleils orientables sur la façade ouest de la mairie : autorisation d'urbanisme déposée - consultation lancée	<i>Estimation BOREAL</i>	9 442,07 €
ISOLATION DES BÂTIMENTS		
- changement de menuiseries sur le bâtiment situé 80 rue centrale - marché attribué	Entreprise Villard	44 946,00 €
- changement de menuiseries sur bâtiment de la MJC	<i>Estimation Menuiserie VILLARD</i>	9 338,25 €
- changement de menuiseries sur plusieurs bâtiments de Pluvy	<i>Prévision BP</i>	14 916,67 €
VÉGÉTALISATION - LUTTE CONTRE ILOTS DE CHALEUR		
- Végétalisation école	<i>Estimation Greenstyle</i>	180 590,00 €
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		516 316,16 €

Date de publication :

Le Conseil Municipal :

Après en avoir délibéré :

à l'unanimité, par 24 voix pour et 0 contre

- 1) **APPROUVE** le Programme de sobriété énergétique des bâtiments publics.
 - 2) **DONNE SON ACCORD** pour présenter ce dossier au titre du Fonds vert.
 - 3) **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document inhérent à cette délibération,
 - 4) La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat
 - 5) **CHARGE** Monsieur le Maire et Madame le Receveur chacun pour ce qui le concerne de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.
- 1) acun pour ce qui le concerne de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Et ont signé au registre les membres présents

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

La/Le secrétaire de séance



Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
069-216902387-20250605-DE250605CME0604-DE
Date de télétransmission : 12/06/2025
Date de réception préfecture : 12/06/2025